



Question concernant la prise en compte des transports publics dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement local et de la revalorisation des quartiers au sein de l'agglomération

Quest_Leg2011-2016_2014_020

Auteur : Pius Odermatt (Fribourg)

Demande :

La ville et les communes de l'Agglomération ont mis en œuvre plusieurs projets et mesures afin de revaloriser les quartiers et de modérer le trafic, notamment au quartier du Bourg avec les mesures d'accompagnement exigées par la réalisation du pont de la Poya. L'objectif vise incontestablement une amélioration de la qualité de vie et un accroissement de l'attrait des quartiers. En revanche, des conflits d'objectifs générés par un ralentissement du trafic ou le prolongement des lignes pourraient engendrer des coûts plus élevés pour le matériel roulant. Une vue globale est donc nécessaire.

Je demande au Comité d'agglomération : de quelle manière ce dernier prend en compte les transports publics dans les projets urbains ? Qui les coordonne et quels sont les processus de décision ? Dans le cas concret suivant : quels sont les effets sur la ligne n°1 de la revalorisation du quartier du Bourg (rue de Morat incluse) et du tracé prévu pour le bus n°1 en empruntant l'Allée du Cimetière au lieu de passer par la variante plus rapide via le Chemin de St-Léonard ?

Fribourg, le 10 avril 2014



Frage betreffend die Berücksichtigung der Anliegen des öffentlichen Verkehrs im Rahmen der Revision der Ortsplanung und Quartiererneuerung in der Agglomeration

Quest_Leg2011-2016_2014_020

Autor: Pius Odermatt (Freiburg)

Begehren:

Die Stadt und Gemeinden der Agglomeration haben verschiedene Projekte zur Aufwertung der Quartiere und Massnahmen zur Verkehrsberuhigung, z.B. des Bourg-Quartiers und Begleitmassnahmen zur Poyabrücke eingeleitet. Das Ziel der Verbesserung der Lebensqualität und Steigerung der Attraktivität der Quartiere ist unbestritten. Hingegen sind Zielkonflikte mit der Verflüssigung des Busverkehrs nicht auszuschliessen. Die Verlangsamung oder längere Linienführungen könnten zu höheren Kosten des Rollmaterials führen. Eine Gesamtsicht ist deshalb erforderlich.

Meine Frage an den Agglomerationsvorstand ist: Wie berücksichtigt er die Anliegen des öffentlichen Verkehrs in städtebaulichen Projekten? Wer koordiniert und wie sind die Entscheidungsprozesse? Im konkreten Fall: Was sind Auswirkungen auf die Linie 1 durch die Aufwertung des Bourg-Quartiers (inkl. Murtengasse) und der vorgesehenen Linienführung des Busses Nr.1 durch die Allée du Cimetière anstelle der schnelleren Variante über den Chemin St. Léonard?

Freiburg, 10. April 2014